



Rapport financier semestriel au 30 juin 2024

28/10/2024

KLEAHOLDING SA

SIEGE SOCIAL :

34 RUE LAFFITTE 75009 PARIS

RCS PARIS 514 231 265

**Scaling industries
of the future**

[KLEAHOLDING.COM](https://www.kleaholding.com)

Sommaire

| | | |
|---------|--|----|
| 1. | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE | 4 |
| 1.1. | Faits marquants du semestre | 4 |
| 1.1.1. | Activité du Groupe | 4 |
| 1.1.2. | Evolution de la Gouvernance | 5 |
| 1.1.3. | Changement de dénomination sociale | 5 |
| 1.1.4. | Mise à jour de l'objet social | 5 |
| 1.1.5. | Mouvements de périmètre | 6 |
| 1.1.6. | Mise en place d'un nouveau contrat de liquidité | 7 |
| 1.1.7. | Financement | 8 |
| 1.1.8. | Opérations sur le capital | 9 |
| 1.2. | Evènements post-clôture | 11 |
| 1.3. | Perspectives 2024..... | 15 |
| 2. | ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024..... | 17 |
| 2.1. | Bilan Actif au 30 juin 2024..... | 17 |
| 2.2. | Bilan Passif au 30 juin 2024..... | 17 |
| 2.3. | Compte de résultat consolidé au 30 juin 2024 | 18 |
| 2.4. | Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2024 | 19 |
| 2.5. | Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2024..... | 20 |
| 3. | ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS | 21 |
| 3.1. | Principes et méthodes comptables..... | 21 |
| 3.1.1. | Référentiel comptable | 21 |
| 3.1.2. | Périmètre et méthodes de consolidation | 21 |
| 3.1.3. | Méthode de conversion..... | 22 |
| 3.1.4. | Écarts d'acquisition..... | 23 |
| 3.1.5. | Immobilisations incorporelles | 24 |
| 3.1.6. | Immobilisations corporelles | 24 |
| 3.1.7. | Immobilisations financières | 24 |
| 3.1.8. | Stocks..... | 25 |
| 3.1.9. | Créances et dettes..... | 25 |
| 3.1.10. | Disponibilités et valeurs mobilières de placement | 25 |
| 3.1.11. | Frais d'augmentation de capital | 26 |
| 3.1.12. | Impôts différés | 26 |
| 3.1.13. | Engagements retraite..... | 26 |
| 3.1.14. | Provisions | 26 |

| | | |
|---------|--|----|
| 3.1.15. | Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel | 27 |
| 3.2. | Notes sur le Compte de résultat | 28 |
| 3.2.1. | Chiffre d'affaires par Activité | 28 |
| 3.2.2. | Charges de personnel..... | 28 |
| 3.2.3. | Calcul de l'EBITDA et compte de résultat normalisé | 29 |
| 3.2.4. | Résultat financier..... | 30 |
| 3.2.5. | Résultat exceptionnel..... | 30 |
| 3.3. | Notes sur le Bilan..... | 31 |
| 3.3.1. | Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition | 31 |
| 3.3.2. | Immobilisations corporelles | 33 |
| 3.3.3. | Immobilisations financières | 34 |
| 3.3.4. | Stock et encours..... | 35 |
| 3.3.5. | Créances clients..... | 35 |
| 3.3.6. | Créances fiscales et sociales et autres créances | 36 |
| 3.3.7. | Impôts différés | 36 |
| 3.3.8. | Disponibilités | 36 |
| 3.3.9. | Capitaux propres | 36 |
| 3.3.10. | Instruments d'accès au capital..... | 37 |
| 3.3.11. | Résultat par action..... | 37 |
| 3.3.12. | Provisions pour risques et charges..... | 38 |
| 3.3.13. | Dettes financières | 39 |
| 3.3.14. | Dettes d'exploitation et autres dettes | 40 |
| 3.4. | Engagements hors bilan..... | 40 |
| 4. | DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL | 41 |
| 5. | RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE | 42 |

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. Faits marquants du semestre

1.1.1. Activité du Groupe

- **Annonce d'une nouvelle identité et stratégie :**
 - Après une restructuration et un repositionnement réussi de ses activités, la société annonce le 19 juin 2024 devenir KleaHolding, avec l'ambition de développer de nouvelles activités sur de nouveaux marchés.
 - KleaHolding devient ainsi un groupe ayant pour objectif d'investir dans des entreprises innovantes de divers secteurs d'activité, en France et à l'international, et d'accompagner leur croissance sur le même modèle que Smart Salem et Smart Health.
 - Le changement de nom de la société et cette nouvelle stratégie ont été validés à 99,16% par le vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2024.
- **KleaHolding poursuit sa forte croissance au premier semestre 2024 avec un chiffre d'affaires de 7,9 MEUR (+23% vs. S1-23) et un EBITDA normatif de 1,8 MEUR (+135% vs. S1-23)**
 - L'activité de Smart Salem est en croissance soutenue, portée par des volumes de tests à la hausse malgré la fermeture temporaire du centre médical de City Walk depuis avril 2024 due aux intempéries (le centre a depuis réouvert le 14/10/2024 comme initialement annoncé)
 - Une forte amélioration de l'EBITDA qui atteint 1,8 M€ retraité des éléments non normatifs (+1,1 M€ vs. S1-23)
 - Une croissance soutenue et une rentabilité en augmentation attendues au second semestre avec notamment la réouverture du centre de City Walk depuis le 13 octobre 2024.
- **Une diversification réussie en forte croissance :**
 - Le chiffre d'affaires de l'activité Bilan de Santé de Smart Salem est en très forte croissance (x26 vs. S1-23) et contribue de plus en plus au chiffre d'affaires du Groupe (environ 5% du CA au S1-24)
 - Smart Salem continue de lancer régulièrement depuis début 2024 des nouveaux services (e.g., services de vaccination, tests de médecine du travail pour les salariés de certains secteurs d'activité, tests sur le génome, tests de santé intestinale ou encore dépistages par électrocardiogramme etc.)

1.1.2. Evolution de la Gouvernance

La direction générale de la Société a évolué au cours du premier semestre de l'année 2024.

Le Conseil d'Administration du 19 janvier 2024 a procédé, à la nomination de Monsieur Clément PACAUD, en qualité de nouveau Directeur Général, en remplacement de Monsieur Thomas PICQUETTE, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2027.

Par ailleurs, s'agissant des administrateurs, les changements suivants ont été réalisés au cours du semestre écoulé :

- Le 24 janvier 2024, le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur Thomas PICQUETTE de son mandat d'administrateur et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
- L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 juin 2024 a ratifié la nomination de Monsieur Clément PACAUD en qualité d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2027, suite à sa cooptation par le Conseil d'Administration réuni le 19 décembre 2023.
- L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 juin 2024 a décidé de nommer Monsieur Axel RICHEBRAQUE en qualité d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice écoulé.

1.1.3. Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 juin 2024 a, en sa compétence extraordinaire, décidé d'adopter à compter de ce jour « KleaHolding » comme nouvelle dénomination sociale en remplacement de VISIOMED GROUP et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts de la Société intitulé « Dénomination ».

1.1.4. Mise à jour de l'objet social

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 juin 2024 a, en sa compétence extraordinaire, décidé de modifier la rédaction de l'objet social de la Société et de supprimer toute référence aux activités de commerce de gros, l'achat, la vente, l'import, l'export de tous produits se rapportant directement ou indirectement à électroniques et/ou y compris de tous produits de santé et matériels électroniques se rapportant directement ou indirectement à un usage médical.

En conséquence, l'article 2 des statuts de la Société intitulé « Objet social » a été modifié comme suit :

« La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- La souscription, l'acquisition, la gestion et la cession de tous biens et droits mobiliers notamment toutes actions ou valeurs mobilières ou parts sociales dans toutes sociétés existantes ou à créer ;
- La réalisation de toutes prestations de services de toutes natures au profit de ses filiales et de toutes sociétés ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social. »

1.1.5. Mouvements de périmètre

- **Signature du premier bail de Smart Health à Riyadh**

Le 2 janvier 2024, Smart Health a signé un bail pour implanter son 1er centre médical sur un emplacement de premier plan de plus de 600 m², au cœur du très dynamique quartier financier de Riyadh : King Abdullah Financial District (KAFD).

L'emplacement de KAFD est hautement stratégique, car il s'agit du nouveau quartier central des affaires de Riyad, qui représente 25 % de l'ensemble des espaces de bureaux de la capitale Saoudienne. Le centre médical sera le premier du genre à KAFD, offrant des services de santé aux résidents, aux professionnels et aux visiteurs de ce centre financier en pleine effervescence. Cette nouvelle entreprise offrira bien plus de services aux nationaux, en plus des tests de visa médical pour les expatriés.

- **Convention d'animation et de prestations de services au profit de filiales**

Le 24 février 2024, une nouvelle convention d'animation et de prestations de services qui annule et remplace le précédent contrat en date du 25 janvier 2022, a été conclue entre la Société, d'une part, et Smart Salem et Demiosiv, d'autre part, à effet du 1er janvier 2024 (la « Convention d'Animation »).

Aux termes de la Convention d'Animation, notre Société définit la politique du Groupe et fournit des prestations de services et d'assistance à ses filiales, dans les domaines suivants : Conseil en stratégie de développement, Développement commercial, Services financiers, Comptabilité et gestion, Gestion du personnel, Assistance juridique, Services administratifs, Assurance et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

La redevance est déterminée en fonction de l'utilisation effective de chacun des Services par les filiales et calculée sur la base des éléments suivants :

- Le temps passé par le personnel de la Société Mère à la réalisation desdits services sur la base des coûts réels engagés par la Société Mère (salaires, charges sociales, etc.) ;
- Les coûts et charges supportés par la Société Mère (outils, licences, fournisseurs, prestataires, etc.) dédiés, en tout ou partie, à la réalisation desdits Services sur la base des coûts réels engagés par la Société Mère ;
- L'ensemble se voyant appliquer une marge de cinq pour cent (5%).

- **Convention d'animation et de prestations de services au profit de filiales**

Le 1 février 2024, la Société a adhéré à la convention d'animation et de prestations de services entre les entités avec Smart Salem Medical Center LLC, à effet du 1er février 2024 (la « Convention d'Animation EAU »).

Aux termes de la Convention d'Animation EAU, Smart Salem Medical Center LLC fournit des prestations de services et d'assistance à la Société, dans les domaines suivants : assistance à la construction de centres médicaux, au développement opérationnel, marketing et médical de la Société au Moyen-Orient, et notamment en Arabie Saoudite.

La redevance est déterminée en fonction de l'utilisation effective de chacun des services par la Société et calculée sur la base des éléments suivants :

- Le temps passé par le personnel de Salem Medical Center LLC à la réalisation desdits services sur la base des coûts réels engagés (salaires, charges sociales, etc.) ;
- Les coûts et charges supportés par Salem Medical Center LLC (outils, licences, fournisseurs, prestataires, etc.) dédiés, en tout ou partie, à la réalisation desdits Services sur la base des coûts réels engagés ;
- L'ensemble se voyant appliquer une marge de cinq pour cent (5%).

- **Organisation juridique du périmètre Smart Salem**

La société Smart Salem Medical Center LLC, société opérationnelle du centre City Walk, et la société Smart Salem Medical Center Limited, société opérationnelle du centre DIFC, historiquement détenues à 100% par la Société, ont été transférées à Visiomed Holding LLC, détenue à 100% par notre Société et tête de pont de nos activités à Dubaï. Les trois sociétés opérationnelles (chacune dédiée à un centre médical digitalisé) à Dubaï sont donc maintenant détenues à 100% par Visiomed Holding LLC, elle-même détenue à 100% par notre Société.

- **Assistance au développement dans les Pays du Golfe et au Moyen Orient**

Dans le cadre de son développement dans les Pays du Golfe et au Moyen Orient, et conformément à l'autorisation accordée par le Conseil d'Administration du 12 mars 2024, la Société a conclu une convention avec Red Stone, une société établie à DUBAI aux fins d'assistance de cette dernière dans les domaines suivants : soutien au développement des entreprises dans les pays du Golfe, liaison avec les autorités et les partenaires industriels et financiers dans les pays du Golfe, négociation, signature et exécution de contrats commerciaux, préparation d'analyses stratégiques et financières, de modèles financiers et d'études de faisabilité.

1.1.6. Mise en place d'un nouveau contrat de liquidité

Il est rappelé que la Société et la société PORTZAMPARC – GROUPE BNP PARIBAS ont mis fin au contrat de liquidité, lequel était déjà suspendu depuis le 5 janvier 2022.

À cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 87 791 titres de la Société,
- 9 235,84 € en espèce,

Étant rappelé que lors de la mise en œuvre (à la date d'entrée en vigueur du contrat conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 – position au 31/12/2018), les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 235 745 titres de la Société ;
- 23 534,22 € en espèces.

Le 16 janvier 2024, la Société a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société TP ICAP EUROPE, conforme à la charte Amafi, avec effet le 19 février 2024 au matin.

Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2018-01 du 02 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Pour la mise en œuvre du nouveau contrat conclu avec TP ICAP EUROPE, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 287 791 titres de la Société ;
- 75 000,00 € en espèces.

1.1.7. Financement

• **Financement non convertible Perpetua Capital**

Pour rappel, la ligne de prêt de 3.000.000 euros maximum consenti par Perpetua Capital SCSp et tirée à hauteur de 1.750.000 euros par KleaHolding avait une échéance initiale au 14 décembre 2024 et portait un taux d'intérêt annuel de 9%.

Le Conseil d'Administration du 7 mai 2024 a autorisé la signature d'un avenant à ce contrat de prêt prévoyant :

- La renonciation du prêteur à toute accumulation et paiement d'intérêts liés au principal (étant précisé que les intérêts représentaient 214.861 euros au 30 avril 2024) ;
- La reconnaissance que le montant principal de 1.750.000 euros est le montant total et définitif dû au prêteur ;
- Que le montant principal de 1.750.000 euros est désormais exigible et sera remboursé par la Société au plus tard le 30 mai 2024, étant précisé que ce remboursement pourra intervenir par compensation de créance.

A ce jour, ce prêt a été intégralement remboursé.

- **Lettre de support de Perpetua Capital pour une ligne de financement complémentaire**

Dans le cadre du développement rapide de l'activité en Arabie Saoudite, la Société a reçu en avril 2024 une lettre de support de Perpetua Capital, son actionnaire de référence. Cette lettre garantit un soutien financier d'un montant maximum de 4.0 M€ pour l'exercice 2024. Ce financement, non-dilutif et dont les termes et conditions sont à valider entre Perpetua Capital et la Société, doit intervenir subsidiairement aux solutions de financement externes sur lesquelles les équipes de la Société travaillent.

- **Mise en place d'un emprunt obligataire de type Credit-Linked Note (CLN) pour un montant global maximum de 8.500.000 €.**

Le Conseil d'Administration en date du 14 juin 2024 a autorisé l'émission par la Société d'un Credit-Linked Note (« CLN ») mis en place par la banque d'affaire UCAP et porté par la société New Providence PCC

La mise en place du CLN a conduit à la signature du contrat de prêt sous-jacent du CLN entre KleaHolding et New Providence PCC le 30 juillet 2024 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant maximum : 8.500.000 €.
- Rendement : 12% par an
- Paiement des intérêts : Semestriel
- Date d'échéance : Maturité de 2 ans + 1 an (option)
- Remboursement : in fine
- Remboursement anticipé : sans frais, par tranche minimale de 100.000 euros
- Règlement : Numéraire
- Management fees : 0.45% annuel du montant prêté
- Administration fees : 18.000 euros annuels
- Suretés / garanties : aucune
- Droit d'application/juridiction : Droit français

A la date du présent rapport, le montant emprunté dans le cadre du CLN s'élève à 1.550.000 euros.

1.1.8. Opérations sur le capital

- **Programme de rachats d'actions**

Il est rappelé que suivant autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2023, avec délégation de pouvoirs conférée au Conseil, le Conseil d'administration en date du 24 janvier 2024 a subdélégué au nouveau Directeur Général, Monsieur Clément PACAUD, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre le Programme de Rachat d'Actions dans le cadre fixé par l'assemblée.

Aux termes des décisions prises le 24 janvier 2024, à l'issue du Conseil susvisé, le directeur général a, sur subdélégation du Conseil d'Administration, mis en œuvre un

Programme de Rachat d'Actions selon les conditions et modalités fixées par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2023.

Dans le cadre de ce programme, le Groupe a ainsi procédé à un rachat de 100 000 actions en date du 24 janvier 2024 pour un prix moyen pondéré de 0,2491 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2024 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit (18) mois maximum expirant au jour de l'adoption par une prochaine assemblée d'un autre programme de rachat ou au plus tard le 26 décembre 2025 et avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, à acheter, faire acheter, conserver, céder ou transférer, en une ou plusieurs fois, ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat soumis aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce. L'Assemblée a fixé les modalités et conditions de ce nouveau Programme de Rachat d'Actions. Cette nouvelle autorisation prive d'effet pour l'avenir l'autorisation qui avait été accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2023.

- **Attribution gratuite d'actions**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2023 pour procéder à une attribution gratuite d'actions pour certains membres clés et stratégiques des équipes de direction de KleaHolding et Smart Salem, avec délégation de tous pouvoirs au Conseil pour ce faire, le Conseil d'Administration en date du 12 mars 2024 a approuvé dans son principe la mise en place d'un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions, lequel a été validé par le Conseil le 7 mai 2024.

Ainsi, le Conseil d'Administration en date du 7 mai 2024 a notamment décidé ce jour d'attribuer gratuitement 2.780.000 actions de la Société à émettre (les « Actions Gratuites 2024 »), représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximal de 27.800 euros, de fixer la période d'acquisition à deux (2) ans à compter de ce jour, de fixer la période de conservation à un (1) an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, d'arrêter le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions (le « Règlement de Plan 2024 »), d'arrêter la liste des bénéficiaires et de virer la somme nécessaire aux besoins de l'émission des Actions Gratuites 2024 sur un compte de réserve indisponible. L'attribution d'Actions Gratuites 2024 a été notifiée à chacun des bénéficiaires.

- **Exercice de bons de souscription d'actions (« BSA »)**

Le Directeur Général, aux termes de ses décisions en date du 14 mai 2024 prises sur délégations de pouvoirs conférées par le conseil d'administration, faisant usage d'autorisations accordées préalablement par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, a constaté :

- Que la société Perpetua Capital avait exercé, le 14 mai 2024, 13.157.895 BSA donnant droit à 13.157.895 actions nouvelles ordinaires de la Société, d'une valeur nominale de 0,01 euro, au prix de souscription de 0,1333 euros par

action, soit un montant total de fonds levés de 1.750.000 euros, prime d'émission de 1.618.421,05 euros incluse ;

- Qu'il en résultait une augmentation totale du capital social d'un montant nominal de 131.578,95 euros par l'émission de 13.157.895 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro ;
- Qu'à la suite de cette augmentation, le montant du capital social de la Société était porté de 2.943.564,19 euros à 3.075.143,14 euros et que le nombre d'actions, d'une valeur nominale de 0,01 euro, entièrement libérées et toutes de mêmes catégorie, composant ledit capital était porté de 294.356.419 à 307.514.314 ;
- Et a mis à jour l'article 7 des statuts de la Société intitulé « Capital social » en conséquence.

1.2. Evènements post-clôture

• Réception d'une proposition d'OPA amicale

○ Rappel des détails de l'Offre

Le 18 septembre 2024 Klea Holding a reçu un projet d'offre (l'"Offre") visant à lancer une offre publique de d'achat amicale sur toutes les actions en circulation de la Société avec les caractéristiques suivantes :

- Offre non-engageante émanant d'un consortium d'investisseurs basés dans le Golfe indiquant qu'ils disposent d'une expertise et d'une connaissance approfondies de l'industrie de la santé au Moyen-Orient
- Prix de 0,30 € / action
- Cette Offre publique d'achat potentielle serait une offre volontaire dans le cadre de la procédure normale car, à la connaissance de la Société, le consortium ne détient aucune action de Klea Holding à la date de l'offre. Le consortium a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire des minorités s'il atteint le seuil de 90% de participation dans le cadre de la procédure d'offre publique d'achat.
- L'Offre est soumise aux conditions préalables usuelles telles que la réalisation d'une Due Diligence, l'approbation de ses termes par le Conseil d'administration et la signature d'un accord avec la Société et les principaux actionnaires ainsi qu'à un seuil de renonciation qui a été fixé à 60%.

Après discussions entre le consortium et la direction de Klea Holding, l'initiateur de l'offre a accepté de prolonger celle-ci jusqu'au vendredi 25 octobre 2024 à 17h00 CET.

Le Conseil d'administration de Klea Holding a examiné en détail la proposition du consortium d'investisseurs, a rencontré ses représentants et échangé des points de vue sur les éléments clés de son Offre.

○ Évaluation, audit et prévisions

Klea Holding a mandaté un analyste financier indépendant pour examiner plus en détail le prix offert et le comparer à une analyse d'évaluation solide.

Cet analyste financier indépendant a soumis un rapport d'évaluation de Klea Holding au Conseil d'administration. Ce rapport valorise le groupe à environ 139,4 M€ (0,45 € par action sur une base non diluée et 0,42 € sur une base entièrement diluée).

Klea Holding et le représentant du consortium ont partagé leur analyse mutuelle du Groupe afin de comprendre les hypothèses et les éléments financiers sous-jacents au prix de l'Offre.

Bien que constructives, ces discussions ont permis de matérialiser quelques divergences dans l'approche de la valorisation de notre Groupe :

- L'approche du consortium ne prend pas en compte la fermeture du centre médical City Walk en 2024 et son impact sur les chiffres à fin octobre 2024, créant ainsi un écart important dans les prévisions 2025 ;
- L'absence de valeur matérielle accordée à la stratégie de diversification du Groupe à Dubaï, qui représente désormais 5% du chiffre d'affaires et connaît une forte croissance ;
- L'absence de synergies géographiques dans l'approche du consortium pour accélérer le développement du Groupe dans la région MENA.

La direction considère donc que l'approche du consortium ne reflète pas la trajectoire de croissance et le potentiel de création de valeur de Klea Holding.

L'équipe dirigeante de Klea Holding a prouvé avec succès au cours des deux dernières années et demie sa capacité à augmenter la rentabilité sous-jacente de l'entreprise et à assurer une croissance soutenue.

Pour rappel, Klea Holding a publié de solides résultats opérationnels pour le premier semestre 2024 :

- Forte croissance du chiffre d'affaires (+23%), portée par l'augmentation des volumes d'examen malgré la fermeture temporaire du centre médical City Walk ;
- Forte amélioration de l'EBITDA à 1,8 M€ ajusté des éléments non récurrents (1,1 M€ d'euros vs. S1-23).

Klea Holding poursuit sa trajectoire de croissance au cours du 3^{ème} trimestre 2024 avec une croissance des volumes de +15% par rapport au 3^{ème} trimestre 2023 et a annoncé la réouverture du centre médical City Walk le 14 octobre 2024, conformément au calendrier annoncé.

o **Financement**

Au cours du mois d'octobre, le Conseil d'Administration et les dirigeants de Klea Holding ont constamment échangé avec le consortium pour comprendre les sources et les formes de financement garantissant l'Offre. Bien que sérieux et tangible, le consortium n'a pas été en mesure de fournir au Conseil d'administration de Klea Holding une preuve de financement sécurisé pour le montant minimum attendu au regard des termes de l'Offre.

o **Seuil minimum et aval de l'actionnaire de référence**

Outre l'aval du Conseil d'administration de Klea Holding, l'Offre prévoit un seuil minimum de 60% du capital social pour le succès d'une offre potentielle et par conséquent le soutien de l'actionnaire de référence¹ de Klea Holding.

Le Conseil d'administration de Klea Holding a constaté qu'aucune preuve de ce soutien n'a été apportée dans les délais, ce qui compromet la capacité du consortium à réunir au moins 60% des actions en circulation de Klea Holding dans le cadre d'une éventuelle procédure d'offre publique.

- **Décision unanime du Conseil d'administration de Klea Holding**

Sur la base du rapport d'évaluation indépendant, à la lumière des multiples chantiers initiés au cours du dernier mois et après diverses interactions avec ses conseils, le Conseil d'administration de Klea Holding, lors de sa réunion du 22 octobre 2024, a décidé à l'unanimité de ne pas apporter son soutien à l'Offre. Le Conseil considère que les éléments constitutifs de l'Offre n'extériorisent pas une juste valorisation du Groupe et n'offrent pas les garanties minimales d'un taux de succès acceptable dans son exécution potentielle.

Le consortium a été informé de la décision du Conseil d'Administration en parallèle du communiqué de presse d'

- **Evolution de la gouvernance de la société**

Le Conseil d'Administration du 10 septembre 2024 a pris acte de la démission de Monsieur Paul AMSELLEM de ses fonctions d'administrateur à compter du 26 août 2024 et a décidé de ne pas le remplacer.

En conséquence, à ce jour, sont administrateurs de la Société :

- Monsieur Guillaume BREMOND, également Président du Conseil ;
- Monsieur Clément PACAUD, également Directeur Général de la Société ;
- Madame Anne GAIGNARD ;
- Monsieur Axel RICHEBRAQUE.

Monsieur Clément PACAUD, en sa qualité de directeur général, doit à compter du 1er octobre 2024 consacrer l'intégralité de son activité à la Société. Dans ce contexte, une convention de mandat social à effet du 1er octobre 2024 a été conclue entre la Société et Monsieur Clément PACAUD.

- **Modification de la société Visiomed Holding Limited (UAE)**

Le Conseil d'Administration du 10 septembre 2024, prenant acte de la démission de Monsieur Guillaume BREMOND de ses fonctions de directeur de la société Visiomed Holding Limited (UAE), filiale à 100% de notre Société, a décidé de procéder à son remplacement par Monsieur Clément PACAUD, directeur général et représentant

¹ Sur la base des dernières informations disponibles, l'actionnaire de référence est toujours Perpetua Capital SCSp dont la position actionariale est de 30,2% sur une base totalement diluée

légal de la Société, sur la « trade license » de cette entité et a conféré tous pouvoirs à ce dernier à l'effet de procéder aux formalités requises.

De plus, et dans un souci de cohérence avec la modification de la dénomination sociale de notre Société (adoption de « KleaHolding » en remplacement de « Visiomed Group »), le Conseil d'Administration a autorisé le changement de dénomination sociale de la filiale Visiomed Holding Limited (UAE) en « KleaHolding limited » à compter de ce jour.

- **Emission des bons de souscription d'actions (dits « BSA Providence »)**

Dans le cadre du Conseil d'Administration en date du 14 juin 2024 autorisant la mise en place du Credit-Linked Note (le « CLN ») de souscription, il a été décidé de donner l'opportunité aux investisseurs ou gérants ayant souscrit au CLN d'investir au capital de la Société grâce à des bons de souscription d'actions (les « BSA PROVIDENCE ») ayant les caractéristiques suivantes :

- Prix de souscription : gratuit
- Prix d'exercice : 0,25 euros (soit une prime de 16.8% par rapport au cours du 17 octobre 2024, veille de la date du présent rapport) l'exercice d'un BSA donnant accès à une action KleaHolding
- Nombre de BSA :
- Chaque investisseur aura à un nombre d'actions dont le prix total de souscription représentera 6,00% du montant respectif souscrit dans NEW PROVIDENCE PCC LTD.

$$\text{Nombre maximum de BSA} = \frac{8.500.000 \text{ euros} \times 6\%}{0,25 \text{ euros}} = 2\,040\,000 \text{ BSA}$$

Ainsi, le Conseil d'Administration du 18 octobre 2024 a approuvé, conformément à la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2024 et aux dispositions de l'article L.228-91 du Code de commerce, l'émission et l'attribution initiale de bons de souscriptions d'actions dits « BSA PROVIDENCE », ainsi que les caractéristiques des BSA PROVIDENCE et les modalités de leur émission décrites dans le projet de contrat d'émission correspondant et, plus généralement, les termes dudit contrat. Tous pouvoirs ont été conférés à Monsieur Clément PACAUD, en sa qualité de Directeur Général, à l'effet notamment de signer le contrat d'émission, négocier toutes autres charges et conditions, et de faire tout le nécessaire pour permettre l'émission et l'attribution des BSA PROVIDENCE.

A la date du présent rapport, aucun BSA PROVIDENCE n'a encore été émis.

- **Convention d'assistance avec la société AR M&A**

Le Conseil d'Administration du 10 septembre 2024 a décidé de confier des missions exceptionnelles à la société AR M&A (société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège est sis : 62, rue du Point du Jour – 77170 SERVON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 984 683 128 et ayant pour président Monsieur Axel RICHEBRAQUE), à savoir l'assistance et

l'accompagnement de la Société dans le cadre de projets d'acquisitions de sociétés cibles en France et en Europe et, ce, de l'identification des cibles jusqu'à l'acquisition, pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2024, moyennant une rémunération annuelle hors taxes fixée à 25.000 euros.

- **Convention d'assistance avec la société FLORA CONSEIL**

Le Conseil d'Administration du 18 octobre 2024 a décidé de confier des missions exceptionnelles à la société FLORA CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est sis : 21 ruelle des Hauts Chesneaux – 95160 Montmorency, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PONTOISE sous le numéro 907 773 519 et ayant pour gérant Madame Anne GAINARD) à savoir l'assistance et l'accompagnement de la Société dans le cadre de la structuration et la formalisation de la démarche RSE de Klea Holding et de ses filiales, de sa communication financière et de ses échanges avec l'AMF, pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2024, moyennant une rémunération annuelle hors taxes fixée à 50.000 euros.

- **Liquidation judiciaire de Demiosiv SAS**

Le 17 octobre 2024, Klea Holding a acté auprès du Tribunal de Commerce de Paris sa décision de placer sa filiale Demiosiv SAS en liquidation judiciaire. Pour rappel cette filiale n'a plus d'activité depuis 2020 et la cession des activités de santé familiale et de cosmétique. Cette décision n'a aucune incidence sur les activités du Groupe, ses perspectives financières ou son évaluation des risques.

- **Réouverture du centre City Walk**

Le centre médical City Walk de Smart Salem a réouvert le lundi 14 octobre 2024, conformément au calendrier annoncé.

Outre les travaux de rénovation, le centre City Walk a également été modernisé afin d'offrir une meilleure qualité de service et une expérience patient améliorée.

1.3. Perspectives 2024

Croissance continue et rentabilité en augmentation attendues au second semestre

Les équipes anticipent une croissance toujours aussi soutenue pour le second semestre de l'année 2024 et une montée en puissance continue de l'activité Bilan de santé. La réouverture du centre de City Walk, effective depuis le 14 octobre 2024, contribuera également à maintenir une tendance de croissance importante.

Cette tendance sera accompagnée d'une maîtrise des charges d'exploitation et de structure du groupe et devrait ainsi permettre une amélioration constante de l'EBITDA au second semestre.

Enfin, le second semestre 2024 marquera le remboursement total de la dette contractée par Smart Salem auprès d'Emirates NBD pour ouvrir le centre Index (la dette du centre DKP sera elle complètement remboursée en mars 2025). La capacité d'autofinancement du Groupe sera de facto fortement renforcée. Dans le même temps, l'émission du premier CLN (Credit-Linked Note), en complément de la trésorerie du Groupe de 2,5 M€ au 31 juillet 2024, sera dédiée au refinancement de la dette obligataire et au soutien de la croissance et l'expansion de la société au Moyen-Orient et en France.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024

2.1. Bilan Actif au 30 juin 2024

| <i>k€ - données non auditées</i> | 06/2024 | 12/2023 |
|---|----------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 25 053 | 24 952 |
| <i>Dont écart d'acquisition</i> | 24 599 | 24 599 |
| Immobilisations corporelles | 5 060 | 5 198 |
| Immobilisations financières | 1 169 | 1 166 |
| Titres mis en équivalence | 0 | 0 |
| Actif Immobilisé | 31 282 | 31 316 |
| Stocks et en cours | 12 | 0 |
| Clients et comptes rattachés | 1 008 | 1 183 |
| Créances fiscales et sociales | 210 | 218 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 896 | 915 |
| Disponibilités et Valeurs mobilières de placement | 2 767 | 2 965 |
| Actif Circulant | 4 893 | 5 281 |
| Total Actif | 36 175 | 36 597 |

2.2. Bilan Passif au 30 juin 2024

| <i>k€ - données non auditées</i> | 06/2024 | 12/2023 |
|--|----------------|----------------|
| Capital | 3 075 | 2 944 |
| Primes d'émission | 31 742 | 30 152 |
| Autres réserves et report à nouveau | (8 734) | (9 896) |
| Résultat | 59 | 902 |
| Capitaux propres part du Groupe | 26 142 | 24 102 |
| Intérêts minoritaires | 633 | 647 |
| Capitaux propres | 26 776 | 23 749 |
| Provisions pour risques et charges | 845 | 829 |
| Emprunts et dettes financières | 5 663 | 7 926 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 1 664 | 2 059 |
| Dettes fiscales et sociales | 873 | 827 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 355 | 207 |
| Total Passif | 36 175 | 36 597 |

2.3. Compte de résultat consolidé au 30 juin 2024

k€ - données non auditées

| | 06/2024 | 06/2023 |
|---|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 7 856 | 6 380 |
| Autres produits d'exploitation, rep ; de provisions et transfert de charges | 478 | 552 |
| Achats et variation de stocks | (370) | (383) |
| Autres achats et charges externes | (3 818) | (3 031) |
| Impôts et taxes | (6) | (12) |
| Charges de personnel | (2 755) | (2 368) |
| Dotations aux amortissements des immobilisations | (806) | (1 238) |
| Dotations aux provisions et dépréciations | (46) | (84) |
| Résultat d'exploitation | 534 | (184) |
| Produits financiers | 170 | 37 |
| Charges financières | (310) | (365) |
| Résultat financier | (140) | (328) |
| Produits exceptionnels | 29 | 20 |
| Charges exceptionnelles | (280) | (146) |
| Résultat exceptionnel | (251) | (126) |
| Impôts courants | 0 | 0 |
| Impôts différés | (153) | (36) |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | (10) | (675) |
| Résultat hors-Groupe | (69) | |
| | 59 | (675) |

2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2024

| <i>k€ - données non auditées</i> | Capital Social | Prime d'émission | Réserve légale | Réserves conso. et écart de conversion | Réserves indis- ponibles | Résultat consolidé | Total Capitaux Propres |
|--|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|---|---|-------------------------------|---------------------------------------|
| Solde à l'ouverture (12/2023) | 2 944 | 30 152 | 21 | (9 916) | - | 902 | 24 102 |
| Affectation du résultat 2023 | - | - | - | 902 | - | (902) | - |
| Attribution d'actions gratuites | - | (28) | - | - | 28 | - | - |
| Conversion OCA | - | - | - | - | - | - | - |
| Exercice de BSA | - | - | - | - | - | - | - |
| Augmentation de capital | 131 | 1 618 | - | - | - | - | 1 749 |
| Frais d'augmentation de capital | - | - | - | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | - | - | 231 | - | - | 231 |
| Résultat de la période | - | - | - | - | - | 59 | 59 |
| Solde à la clôture (06/2024) | 3 075 | 31 742 | 21 | (8 783) | 27.8 | 59 | 26 142 |

2.5. Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2024

| k€ - données non auditées | 06/2024 | 12/2023 |
|---|--------------|----------------|
| Résultat net total des sociétés consolidées | (10) | 902 |
| Résultat des sociétés mise en équivalence | 0 | |
| Neutralisation des amortissements et provisions | 851 | 3 127 |
| Neutralisation de la variation des impôts différés | 36 | (27) |
| Neutralisation des plus ou moins - values de cession | 0 | (626) |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | 247 | 160 |
| Reprise suramortissements | 0 | (2 370) |
| Total marge brute d'autofinancement | 1 124 | 1 166 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 71 | (54) |
| Flux net généré par (affecté à) l'activité | 1 195 | 1 111 |
| Acquisition d'immobilisations | (974) | (2 609) |
| Cession d'immobilisations | 124 | 783 |
| Ecart de conversion | 0 | 266 |
| Total flux net provenant des (affecté aux) investissements | (850) | (1 560) |
| Augmentations de capital | 1 749 | 9 |
| Compte courant | 0 | (268) |
| Pertes de change | 19 | 159 |
| Gains de change | (9) | (10) |
| Emissions d'emprunts | 0 | 2 439 |
| Remboursements d'emprunts | (2 294) | (1 289) |
| Total flux net provenant du (affecté au) financement | (535) | 1 039 |
| Variation du change sur la trésorerie | (54) | (37) |
| Variations de trésorerie | (244) | 554 |
| Trésorerie d'ouverture | 2 915 | 2 361 |
| Trésorerie de clôture | 2 671 | 2 915 |

3. ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS

3.1. Principes et méthodes comptables

3.1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Euronext Growth et constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, sauf mention spécifique dans les annexes.

Les états financiers du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

3.1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 juin 2024.

Liste des sociétés consolidées :

| Dénomination sociale | Forme Juridique | Siège social | Statuts Entité | Contrôle | Intérêt | Méthode |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|----------|---------|---------|
| KLEAHOLDING SA | SA | France | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| DEMIOSIV SAS | SAS | France | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| SMART SALEM MEDICAL CENTER LIMITED | LTD | EAU | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| SMART SALEM MEDICAL CENTER LLC | LLC | EAU | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| SMART SALEM MEDICAL CENTER 3FZ LLC | LLC | EAU | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| VISIONMED HOLDING LIMITED | LTD | EAU | Pas de changement | 100% | 100% | IG |
| MEDICAL SMART HEALTH | LTD | Arabie Saoudite | Pas de changement | 59,00% | 59,00% | IG |

Liste des sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- La société Nexmed Technology basée en Chine et assurait notamment la fabrication de certains dispositifs médicaux pour BewellConnect avant sa cession : aucun contrôle n'était exercé sur cette société non-stratégique détenue à hauteur de 10 % par KleaHolding et la participation a été cédée à l'actionnaire majoritaire le 29 juillet 2024 pour un montant symbolique.
- La société Medical Intelligence Service (MIS) basée en France et spécialisée dans le développement de questionnaire pour l'identification de maladies rares : aucun contrôle n'est exercé sur cette société non-stratégique détenue à hauteur de 24.28 % par KleaHolding et des discussions sont en cours de finalisation pour cessions de la participation aux autres actionnaires de MIS pour un montant symbolique.
- La société Bewellthy basée en France, en Italie et au Etats Unis et spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions de télémédecine : aucun contrôle n'est exercé sur cette société non-stratégique détenue à hauteur de 49.88% par KleaHolding, une procédure de liquidation judiciaire est en cours au sein de BewellConnect, filiale de Bewellthy.

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Malgré nos demandes, les comptes semestriels des entités Bewellthy, et de MIS (dans lesquelles KleaHolding est minoritaire) ne nous ont pas été communiqués. Compte tenu de ce manque d'informations et de perspective, le risque portant sur la continuité d'exploitation de ces sociétés ne peut être clairement estimé.

3.1.3. Méthode de conversion

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes. Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Capitaux propres : | taux historique |
| Autres postes du bilan : | taux de clôture |
| Compte de résultat : | taux moyen semestriel |

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

Taux de conversion EUR/AED :

| | 12/2023 | 06/2024 |
|------------------|----------------|----------------|
| Taux d'ouverture | 3,907 | 4,054 |
| Taux moyen | 3,974 | 3,971 |
| Taux de clôture | 4,054 | 3,928 |

Source : <https://fr.exchangerates.org.uk>

Taux de conversion EUR/SAR

| | 12/2023 | 06/2024 |
|------------------|----------------|----------------|
| Taux d'ouverture | 4,0133 | 4,1441 |
| Taux moyen | 4,0589 | 4,0568 |
| Taux de clôture | 4,1441 | 4,0133 |

Source : <https://fr.exchangerates.org.uk>

3.1.4. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation, et ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué ;
- Dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

3.1.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, de production ou à leur juste valeur lors de l'acquisition d'une société par le Groupe. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

| Immobilisations incorporelles | Durée d'amortissement |
|--------------------------------------|---|
| Brevets et licences | Durée probable d'utilisation et au maximum 20 ans |
| Marques | Test de dépréciation annuel |
| Logiciels | 2 ans |
| Frais de R&D | Durée d'utilisation estimée (3 à 5 ans) |

Concernant les immobilisations incorporelles, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) demeure inférieure à la valeur nette des actifs incorporels.

3.1.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (pour les actifs acquis à titre onéreux) ou à leur coût de production (pour les actifs produits par l'entreprise) ou à leur valeur vénale (pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange).

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

| Immobilisations corporelles | Durée d'amortissement |
|---|------------------------------|
| Installations techniques | 5 à 10 ans |
| Matériel et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| Installations générales, agencements et aménagements divers | 5 ans |
| Matériel de bureau et mobilier | 5 ans |
| Matériel de transport | 4 à 5 ans |
| Matériel informatique | 3 ans |

3.1.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur des titres mis en équivalence correspond à la quote-part des capitaux propres de la société mise en équivalence y compris le résultat de l'exercice. Au compte de résultat, seule la quote-part du résultat net attribuée au Groupe est comptabilisée.

3.1.8. Stocks

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (intégrant les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par chaque entité auprès de l'administration fiscale, ainsi que des frais de transport, de manutention et d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition de marchandises).

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et d'autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient.

3.1.9. Créances et dettes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances fondée sur une analyse au cas par cas est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

3.1.10. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Il s'agit des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance :

- Placements à court terme ;
- Très liquides ;
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- Soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois.

Les titres non cotés sont estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité ayant pour objet à la fois la liquidité des transactions et la régularité des cours sont classées en immobilisations financières.

Lorsque le contrat conclu avec le prestataire de services d'investissement prévoit uniquement la régularisation de cours, les actions rachetées sont à comptabiliser en VMP au compte 502 « Actions propres ».

3.1.11. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

3.1.12. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés au taux d'impôt déjà voté sur l'année prévue de reversement, selon la méthode du report variable :

- Sur les décalages temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux ;
- Sur les retraitements de consolidation ;
- Sur des éventuels déficits fiscaux dans la mesure où les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour assurer leur utilisation.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3.1.13. Engagements retraite

Le Groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.

3.1.14. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;

- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

3.1.15. Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel

Le résultat d'exploitation est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Le résultat exceptionnel est composé des opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante.

3.2. Notes sur le Compte de résultat

3.2.1. Chiffre d'affaires par Activité

Chiffre d'affaires par activité :

| k€ - données non auditées | 06/2024 | 06/2023 | Variation |
|-------------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| CA Medical Fitness | 7 498 | 6 366 | +1 132 |
| CA Bilans de santé | 358 | 14 | +344 |
| Chiffre d'affaires consolidé | 7 856 | 6 380 | +1 476 |

Le chiffre d'affaires consolidé sur le premier semestre 2024 atteint 7,9 M€, en croissance par rapport à la même période 2023 à périmètre constant.

Le dynamisme de l'offre *Medical Fitness* se confirme semestre après semestre, avec une forte croissance du chiffre d'affaires : +18% au premier semestre 2024 par rapport au premier semestre 2023, portée par la croissance en volume de l'activité (+21%) et par le fort dynamisme des centres de DIFC et DKP, malgré l'impact des inondations et la fermeture forcée du centre de City Walk depuis avril (voir infra).

Le chiffre d'affaires *Bilans de Santé* est en plein décollage, multiplié par 26 par rapport au premier semestre 2023, grâce à la stratégie d'élargissement de notre gamme des services mis en place depuis le début de l'année 2024 (tests hormonaux, vaccination, tests de médecine du travail supplémentaires, consultations avec diététiciens, tests de santé intestinale et dépistages ECG) et l'augmentation du ticket moyen (revenus multipliés par 26 pour volume de tests multiplié par 7).

La stratégie de diversification des activités de Smart Salem affiche des résultats tangibles positifs, l'activité de *Bilans de santé* représentant déjà environ 5% du chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 2024.

3.2.2. Charges de personnel

Nombre de salariés par entité au 30 juin 2024

| | KleaHolding | Filiales Smart Salem | Total général |
|----------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------|
| Cadres | 2 | 18 | 20 |
| Employés | 0 | 87 | 87 |
| Total général | 2 | 105 | 107 |

3.2.3. Calcul de l'EBITDA et compte de résultat normalisé

Calcul de l'EBITDA

k€ - données non auditées

06/2024 06/2023

| | | |
|---|--------------|--------------|
| Résultat d'exploitation | 534 | (184) |
| (+) Dotations nettes des rep ; aux amortissements des immobilisations | +806 | +1 093 |
| EBITDA | 1 339 | 909 |

La direction a souhaité présenter une vision du compte de résultat consolidé intégrant l'EBITDA comme indicateur de performance opérationnelle, et ajusté des éléments non normatifs.

| k€ - données non auditées | Comptes consolidés H1-2024 | Ajusts de normalisation | Comptes H1-2024 normalisés | Comptes H1-2023 normalisés |
|---|----------------------------|-------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Chiffre d'affaires | 7 856 | 0 | 7 856 | 6 380 |
| Charges d'exploitations hors D&A | (6 516) | (A) 518 | (5 998) | (5 593) |
| EBITDA | 1 339 | 518 | 1 858 | 787 |
| Dot. amort. sur actifs corp. et incorp. | (806) | (B) 0 | (806) | (1 192) |
| Résultat d'exploitation | 534 | 518 | 1 052 | (405) |
| Charges hors exploitation | (544) | (C) 120 | (424) | (364) |
| Intérêts minoritaires (KSA) | 69 | (69) | 0 | |
| Résultat net (Part du groupe) | 59 | 569 | 628 | (770) |

| | H1-2024 | H1-2023 |
|--|------------|--------------|
| (A) Ajustements des charges d'exploitation hors D&A | | |
| Produits non récurrents Klea liés à la restructuration | (395) | (206) |
| Charges non récurrentes développement KSA | 510 | 123 |
| Charges non récurrentes et litiges | 213 | 10 |
| Charges non récurrentes Smart Salem | 241 | 85 |
| Produits et charges non récurrentes Demiosiv | (50) | (134) |
| Total A | 518 | (122) |
| (B) Ajustements des D&A | | |
| Amortissement ancien siège Klea | | (99) |
| Total B | 0 | (99) |
| (C) Ajustements des charges hors exploitation | | |
| Annulation intérêts Park Partners | (160) | 0 |
| Résultat exceptionnel | 280 | 126 |
| Total C | 120 | 126 |

3.2.4. Résultat financier

Au 30 juin 2024, le résultat financier est de -0,1 M€. Il est principalement composé :

- D'écarts de change avec les sociétés Smart Salem ;
- De charges d'intérêts sur la dette Equisafe ;
- De L'annulation des intérêts calculés pour la dette Perpetua

3.2.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de -0,3 M€, et est principalement constitué d'indemnités liées au changement de direction et de remises fiscales et sociales.

3.3. Notes sur le Bilan

3.3.1. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

k€ - données non auditées

| Valeurs brutes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Ecart d'acquisition | 25 405 | 0 | 0 | 0 | 25 405 |
| Frais de développement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Concessions, brevets et similaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres immos. incorporelles | 409 | 20 | 0 | 0 | 429 |
| Immobilisations en-cours | 0 | 130 | 0 | 0 | 130 |
| Total | 25 814 | 150 | 0 | 0 | 25 964 |

| Amortissements et provisions | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Ecart d'acquisition | 807 | 0 | 0 | 0 | 807 |
| Frais de développement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Concessions, brevets et similaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres immos. incorporelles | 55 | 50 | 0 | 0 | 105 |
| Immobilisations en-cours | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 862 | 50 | 0 | 0 | 912 |

| Valeurs nettes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Ecart d'acquisition | 24 599 | 0 | 0 | 0 | 24 599 |
| Frais de développement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Concessions, brevets et similaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres immos. incorporelles | 354 | (30) | 0 | 0 | 324 |
| Immobilisations en-cours | 0 | 130 | 0 | 0 | 130 |
| Total | 24 952 | 100 | 0 | 0 | 25 053 |

- **Ecart d'acquisition**

La majorité de l'écart d'acquisition constaté au 30 juin 2024 est liée à l'acquisition de Smart Salem en août 2021.

- **Immobilisations incorporelles**

Au 30 Juin 2024, les autres immobilisations incorporelles sont détenues par la société Smart Salem 3FZ LLC et représentent essentiellement des développements informatiques.

3.3.2. Immobilisations corporelles

k€ - données non auditées

| Valeurs brutes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|----------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Inst. tech., matériel, outillage | 4 864 | 139 | 0 | 0 | 5 003 |
| Autres immo. Corporelles | 2 436 | 600 | 0 | 0 | 3 036 |
| Immobilisations en cours | 54 | 0 | (43) | 0 | 11 |
| Total | 7 354 | 739 | (43) | 0 | 8 051 |

| Amortissements et provisions | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|----------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Inst. tech., matériel, outillage | 561 | 184 | 0 | 0 | 745 |
| Autres immo. Corporelles | 1 596 | 650 | 0 | 0 | 2 246 |
| Immobilisations en cours | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 2 157 | 833 | 0 | 0 | 2 990 |

| Valeurs nettes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|----------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Inst. tech., matériel, outillage | 4 303 | (45) | 0 | 0 | 4 258 |
| Autres immo. Corporelles | 840 | (50) | 0 | 0 | 791 |
| Immobilisations en cours | 54 | 0 | (43) | 0 | 11 |
| Total | 5 198 | (94) | (43) | 0 | 5 060 |

L'essentiel des mouvements sur la période correspond aux investissements des centres sur Smart Salem et à l'aménagement du nouveau siège de la filiale à DKP.

3.3.3. Immobilisations financières

k€ - données non auditées

| Valeurs brutes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Autres mouv. | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| Titres de participations | 667 | 0 | 0 | 0 | 667 |
| Autres immobilisations financières | 1 153 | 129 | (124) | 0 | 1 157 |
| Total | 1 820 | 129 | (124) | 0 | 1 824 |

| Amortissements et provisions | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Autres mouv. | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| Titres de participations | 654 | 0 | 0 | 0 | 654 |
| Autres immobilisations financières | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 654 | 0 | 0 | 0 | 654 |

| Valeurs nettes | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Autres mouv. | Clôture (06/2024) |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| Titres de participations | 13 | 0 | 0 | 0 | 13 |
| Autres immobilisations financières | 1 153 | 129 | (124) | 0 | 1 157 |
| Total | 1 166 | 129 | (124) | 0 | 1 169 |

Les titres de participation correspondent aux participations dans les sociétés non incluses dans le périmètre de participation, provisionnés à 98%.

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts de garantie sur les entités Smart Health et Smart Salem.

3.3.4. Stock et encours

k€ - données non auditées

| | 31/12/2023 | | | 30/06/2024 | | |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Valeur Brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur Brute | Dépréciation | Valeur nette |
| Smart Salem | 0 | 0 | 0 | 12 | 0 | 12 |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | 12 | 0 | 12 |

Au 30/06/2024, il y'a 12 K€ de stocks sur l'entité Smart Salem Medical center 3FZ

3.3.5. Créances clients

k€ - données non auditées

| | Ouverture (12/2023) | Augmentations | Diminutions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|--------------|-------------------------|-------------------|
| Clients et comptes rattachés | 1 183 | 0 | (175) | 0 | 1 008 |
| Prov. Clients et comptes rattachés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Valeur nette créances clients | 1 183 | 0 | (175) | 0 | 1 008 |

L'ensemble des créances clients ont une échéance inférieure à 1 an.

La part des créances clients relative à Smart Salem représente 1 M€, et se compose essentiellement des créances vis-à-vis de DHA, Ministère de la Santé de Dubaï, qui ont fait l'objet d'un règlement sur le second semestre 2024 (créance réglée en juillet 2024).

3.3.6. Créances fiscales et sociales et autres créances

| <i>k€ - données non auditées</i> | Montant brut | Échéance <1an | Échéance >1an |
|---------------------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| Avances et acomptes sur commandes | 46 | 46 | 0 |
| Créances fiscales | 207 | 207 | 0 |
| Créances sociales | 3 | 3 | 0 |
| Autres créances | 656 | 656 | 0 |
| Charges constatées d'avance | 707 | 707 | 0 |
| Ecart de conversion actifs et liaison | 0 | 0 | 0 |
| Valeurs brutes | 1 619 | 1 619 | 0 |
| Provisions | 513 | 513 | 0 |
| Valeurs nettes | 1 106 | 1 106 | 0 |

Les autres créances de 656 K€ correspondent principalement à :

- Le compte courant apporté à Bewellthy ;
- Une avance consentie par KleaHolding à Nexmed (provisionnée à 100%) ;
- Des sommes versées aux fournisseurs sur les entités du sous-groupe Smart Salem.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux dépenses facturées mais relatives à des événements qui auront lieu sur le second semestre 2024 et l'année 2025 (loyers, assurances notamment)

3.3.7. Impôts différés

Du fait de l'activation des frais acquisition sur titres des sociétés Smart Salem, un impôt différé passif a été comptabilisé pour 87 K€.

Pour rappel, le déficit reportable du Groupe intégré s'élevait à 80,2 M€ au 31 décembre 2023.

3.3.8. Disponibilités

Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 2,8 M€ au 30 juin 2024 contre 2,9 M€ au 31 décembre 2023.

3.3.9. Capitaux propres

Au 30 juin 2024, comptablement, le capital social de KleaHolding s'élève à 3 075 143 euros et est composé de 307 514 314 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune ; les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 26 M € d'euros.

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté en note 1.3.

3.3.10. Instruments d'accès au capital

| Commentaire | # instruments | Parité /action | #actions potentielles | Prix de souscription | CP potentiels (€) | Date d'émission | Date d'échéance |
|--------------------|---------------|----------------|-----------------------|----------------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| BSA Park Tranche 1 | 3 072 386 | 1 | 3 072 386 | 1,05 € | 3 226 005 | 12/02/2021 | 12/02/2025 |
| BSA Park Tranche 2 | 3 907 472 | 1 | 3 907 472 | 0,77 € | 3 027 900 | 26/03/2021 | 26/03/2025 |
| BSA Park Tranche 3 | 16 233 767 | 1 | 16 233 767 | 0,20 € | 3 310 065 | 30/08/2021 | 30/08/2025 |
| BSA Park Tranche 4 | 22 831 050 | 1 | 22 831 050 | 0,16 € | 3 698 630 | 03/11/2021 | 03/11/2025 |
| BSA Park Tranche 5 | 3 756 855 | 1 | 3 756 855 | 0,13 € | 499 662 | 18/01/2022 | 18/01/2026 |
| Total | | | 49 801 530 | | 13 762 262 | | |

3.3.11. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre d'actions ordinaires en circulation en fin de période.

| | |
|--|------------------|
| Résultat net de l'exercice (part du Groupe) | 59 241 |
| Nombre d'actions en circulation en fin de période | 307 514 314 |
| Résultat net par action | 0,00019 € |
| Résultat net de l'exercice (part du Groupe) | 59 241 |
| Nombre d'actions en circulation en fin de période | 307 514 314 |
| Nombre d'actions accessible par instruments dilutifs | 49 801 530 |
| Nombre d'actions base diluée | 357 315 530 |
| Résultat net par action base diluée | 0,00017 € |

3.3.12. Provisions pour risques et charges

| <i>k€ - données non auditées</i> | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------|--|------------------------------|
| Provisions pour litige | 829 | 16 | 0 | 0 | 845 |
| Total | 829 | 16 | 0 | 0 | 845 |

La variation du poste provisions pour risques et charges est liée au change.

Ces provisions ont fait l'objet d'une actualisation sur la base des risques estimés par le Management. Elles couvrent :

- Des risques historiques prud'homaux et commerciaux pour Demiosiv (0,3 M€) ;
- Les risques identifiés chez KleaHolding (0,1 M€) relatifs notamment aux litiges commerciaux liés à l'annulation du plan d'attribution d'actions gratuites du 21 janvier 2022 et à la garantie d'actif et passif accordé à Bewellthy ;
- Des risques commerciaux et fiscaux, notamment liés aux ajustements d'actifs au sein de Smart Salem en 2023

3.3.13. Dettes financières

| <i>k€ - données non auditées</i> | Ouverture (12/2023) | Augmen- tations | Diminu- tions | Variations de périmètre | Clôture (06/2024) |
|--|------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| Emprunts obligataires non convertibles | 3 641 | 0 | 0 | 0 | 3 641 |
| Emprunts auprès établis. De crédit | 2 249 | 0 | (544) | 0 | 1 704 |
| Autres emprunts | 1 750 | 0 | (1 750) | 0 | 0 |
| Intérêts courus sur emprunts | 287 | 247 | (216) | 0 | 318 |
| Autres intérêts courus | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 7 926 | 247 | (2 510) | 0 | 5 663 |

| <i>k€ - données non auditées</i> | Montant brut | Échéance <1an | Échéance >1an |
|--|-----------------|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires non convertibles | 3 641 | 3 641 | 0 |
| Emprunts auprès établis. De crédit | 1 704 | 1 335 | 369 |
| Autres emprunts | 0 | 0 | 0 |
| Intérêts courus sur emprunts | 318 | 318 | 0 |
| Autres intérêts courus | 0 | 0 | 0 |
| Total | 5 663 | 5 294 | 369 |

Au 30 juin 2024, le Groupe a significativement réduit son niveau d'endettement et détient à présent une dette financière de 5.7 M€, dont une part significative de correspond à un l'emprunt obligataire (Equisafe) qui est en cours de remboursement. Le reste de la dette est en partie constitué de dettes contractés auprès d'établissements bancaires pour financer l'ouverture des centres 2 et 3 de Smart Salem (pour un montant total de 1.7 M€).

3.3.14. Dettes d'exploitation et autres dettes

| <i>k€ - données non auditées</i> | Montant brut | Échéance <1an | Échéance >1an |
|--|--------------|---------------|---------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1 664 | 1 664 | 0 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 0 | 0 | 0 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 0 | 0 | 0 |
| Dettes fiscales | 251 | 251 | 0 |
| Impôts différés passifs | 87 | 87 | 0 |
| Dettes sociales | 535 | 535 | 0 |
| Autres dettes | 356 | 356 | 0 |
| Total | 2 892 | 2 892 | 0 |

3.4. Engagements hors bilan

- **Engagements retraite**

Le Groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.

Aucune actualisation du montant des engagements retraite n'est faite au 30 juin, le calcul sera réactualisé pour la clôture annuelle.

- **Autres engagements hors bilan**

k€ - données non auditées

| Engagements donnés | 06/2024 |
|---|----------------|
| Locations mobilières | 22 |
| Locations immobilières | 4 782 |
| Total Engagements donnés | 5 021 |
| Engagements reçus des filiales | 06/2024 |
| Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune : | |
| - à DEMIOSIV SAS | 30 153 |
| - à BEWELL CONNECT SAS | 0 |
| Total Engagements reçus | 30 153 |

4. DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons, qu'à notre connaissance,

Les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;

Le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours des six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 18 octobre 2024

Complété le 22 octobre 2024

Le Directeur Général

Monsieur Clément PACAUD

5. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE



Démarche RSE

RAPPORT 1ER SEMESTRE 2024

28/10/2024

**Scaling industries
of the future**

KLEAHOLDING.COM

Introduction

Après le bilan carbone réalisé sur le périmètre 2022 ainsi que des premières mesures mises en place en 2023, le groupe poursuit la structuration et le développement de sa démarche RSE.

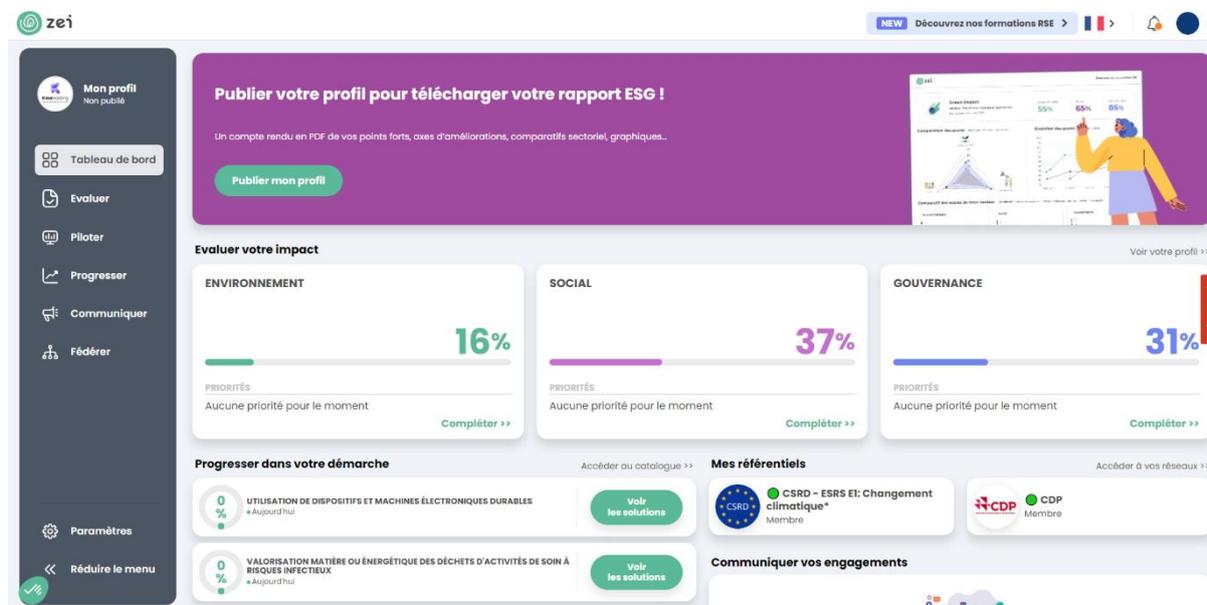
Au 1^{er} trimestre 2024 le groupe c'est doté d'un outil d'évaluation et de pilotage de sa démarche RSE. Avec pour objectifs principaux, de :

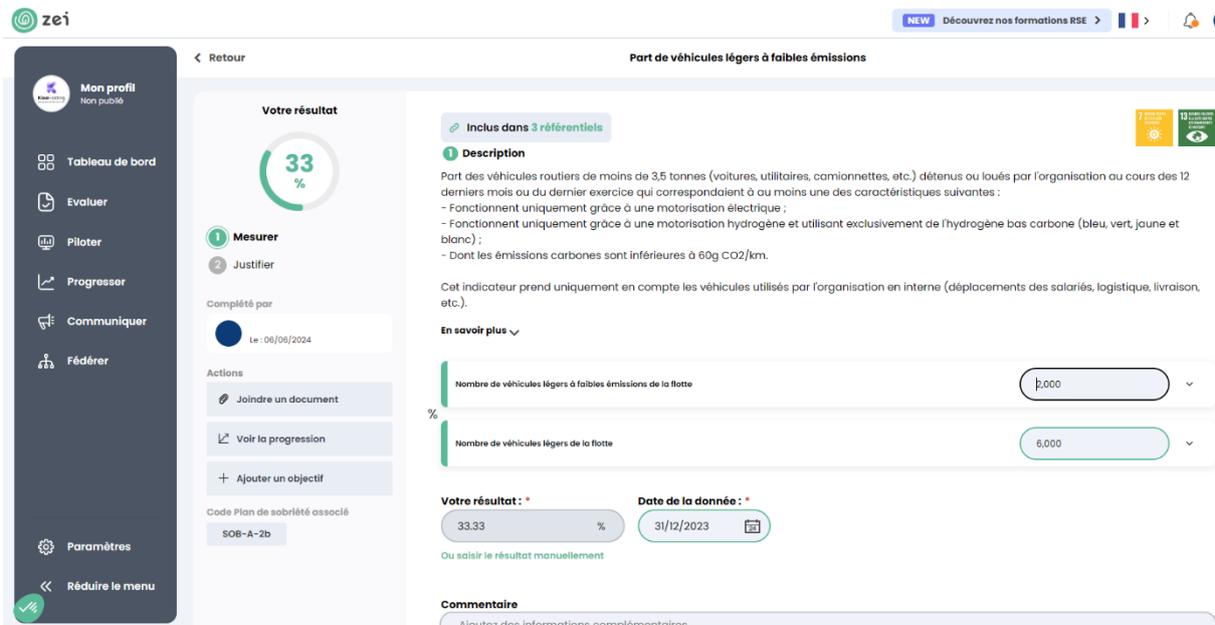
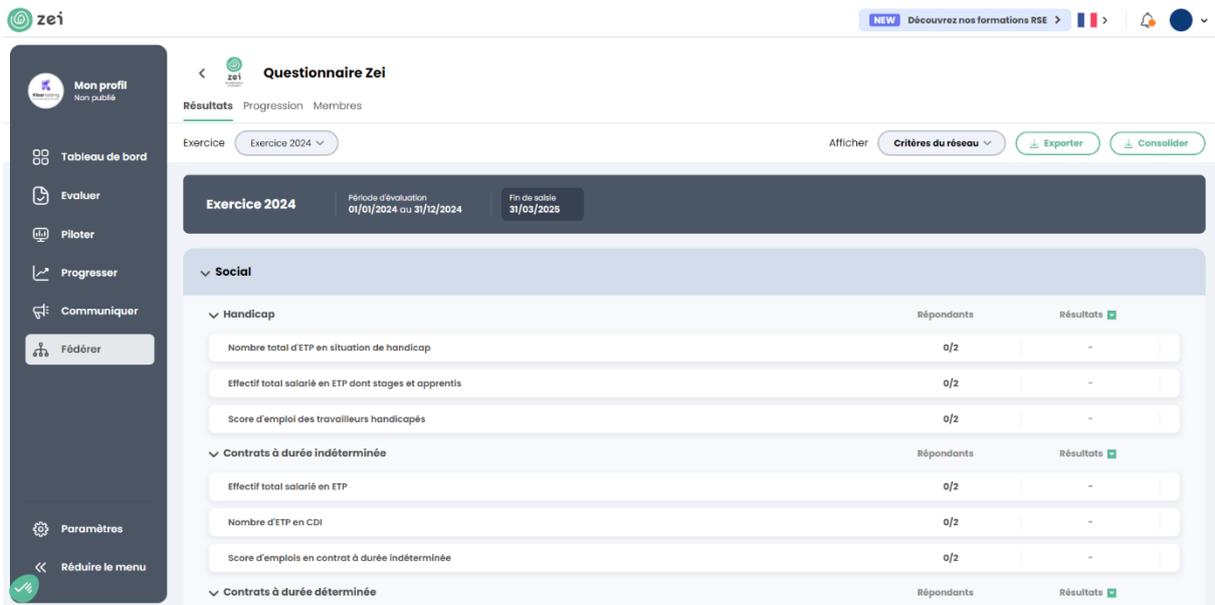
- Faciliter la collecte et le suivi des données RSE de l'ensemble des filiales dans un contexte international
- Planifier et suivre ses objectifs
- Assurer une transparence et une traçabilité des données
- Faciliter l'audit des données
- Se préparer à se conformer à la CSRD auquel le groupe sera soumis dans les années à venir

Une première évaluation du groupe, portant sur les principaux indicateurs identifiés grâce au nouvel outil et à l'équipe d'experts nous accompagnant, a été réalisée au 2nd trimestre 2024 sur les années 2022 et 2023.

Cette évaluation nous a permis de constater les premiers effets des mesures mises en place en 2023 et de mettre en évidence d'autres axes d'améliorations.

Notre nouvel outil en image





Des résultats encourageants

L'évaluation réalisée sur l'ensemble du groupe comprend 64 indicateurs, identifiés par l'équipe d'expert nous accompagnant, sur les thématiques environnementale, sociale et de gouvernance. Les résultats ont été documentés puis contrôlés par l'équipe d'experts.

Malgré une collecte des données incomplètes en raison des difficultés d'obtention de certaines informations, les résultats sont encourageants et font apparaître d'ores et déjà une évolution positive, telle que sur les indicateurs ci-après.

ENVIRONNEMENT

VEHICULES

Nous avons réduit le nombre de véhicules, passant ainsi de 11 véhicules dont 3 à faibles émissions en 2022 à 6 véhicules dont 2 à faibles émissions en 2023. La part des véhicules à faibles émissions est de ce fait passée de 27% en 2022 à 33% en 2023. A date, nous n'avons plus de véhicules sur la France et devrions atteindre 100% de véhicules à faibles émissions en 2024 pour les 2 véhicules utilisés sur Dubaï.



ENERGIE

Le choix de locaux intégrant des installations plus responsable et économe en énergie, notamment lors du déménagement du siège français, a permis de limiter les consommations d'énergie grâce aux aménagements tels que le double vitrage, l'utilisation d'ampoules basse consommation ou encore les systèmes automatiques d'extinction du chauffage et de la climatisation. Ce choix nous a permis d'atteindre fièrement un score de 100% lors de l'évaluation. Nous continuons dans cette démarche et intégrons l'optimisation et la réduction des consommations d'énergie dans nos choix de locaux.



EAU

Tout comme pour l'énergie, nous avons fait le choix de locaux intégrant des aménagements permettant de limiter notre consommation d'eau, tels que les chasses d'eau à double touche, l'utilisation de réducteurs de débit et de robinet avec détecteurs de présence. Ce choix nous a permis d'atteindre un score de 80% lors de l'évaluation. L'affichage des écogestes ou des opérations de sensibilisation des collaborateurs à la réduction des consommations d'eau devrait pouvoir nous permettre d'atteindre un score de 100% lors de la prochaine évaluation.



SOCIAL

BIEN-ETRE DES COLLABORATEURS

Le bien-être des collaborateurs fait partie de nos principales préoccupations. Notre filiale, Smart Salem, a été récompensée pour ses bonnes pratiques et a obtenu le label Great Place to Work. Pour la France, le déménagement a permis aux salariés d'accéder à une salle de sport, à des espaces de repos ainsi qu'à des cours de sport et de yoga gratuits. Les salariés français bénéficient également de titres restaurants, de contrat d'assurance santé et prévoyance ainsi que de flexibilité des horaires de travail.



Sur 2023, le groupe atteint un taux de rétention des collaborateurs de 84% contre 63% en 2022. Une belle progression, illustrant l'impact des améliorations mises en place pour le bien être des collaborateurs.

PARITE HOMMES-FEMMES

En 2023, les femmes représentaient 54% de l'ensemble des collaborateurs du groupe dont 15% au sein des managers. Nous continuons d'œuvrer pour améliorer la parité, notamment au sein des managers.



EMPLOI DES JEUNES

Une grande place est donnée aux jeunes au sein du groupe, en 2023, 37% des collaborateurs avaient moins de 30 ans. Nous poursuivons nos efforts pour réduire les inégalités et œuvrons pour l'égalité des chances face à l'emploi.



FORMATION ET GESTION DES COMPETENCES

Le groupe finance des formations pour les collaborateurs souhaitant faire évoluer ou réorienter leur carrière professionnelle. Grâce à ses actions, le groupe atteint un score à l'évaluation de 40% en 2023 contre 0% en 2022 sur l'indicateur formation et gestion des compétences. Une belle progression que nous prévoyons encore d'améliorer.



SANTE ET SECURITE

Nous veillons à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs. Sur 2023, tout comme sur 2022, il n'y a eu aucun accident du travail sur l'ensemble du groupe. Nous maintenons notre vigilance afin de limiter au maximum les risques.



GOUVERNANCE

INDEPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le groupe œuvre pour améliorer la transparence et l'éthique de ses pratiques, notamment en prenant soin de disposer de plus de 20% de membres indépendants au sein du conseil d'administration. En 2023, la part des membres indépendants au sein du conseil d'administration était de 42 % contre 35 % en 2022. Le groupe obtient ainsi un score de 100% à l'évaluation sur cet indicateur.



RSE INTEGRE A LA STRATEGIE

En 2023, le groupe a mis en place un comité RSE et nommé un responsable RSE, intégrant ainsi les sujets RSE à sa stratégie. Le groupe atteint un score de 50 % lors de l'évaluation sur cet indicateur et entend poursuivre ses efforts afin d'intégrer la RSE dans toute ses activités.



COMMUNICATION RSE INTERNE

La mise en place de communications internes telle que dans les newsletters ainsi que l'implication des collaborateurs dans les actions RSE ont permis au groupe de passer d'un score de 0% en 2022 à 40% en 2023 lors de l'évaluation. Nous poursuivons nos actions de communication afin d'impliquer encore plus les collaborateurs du groupe dans la démarche.



Perspectives

Le groupe poursuit ses actions et ses objectifs avec pour ambition d'intégrer les sujets RSE dans toutes ses activités et d'impliquer encore plus l'ensemble des collaborateurs du groupe dans les sujets RSE. Nous œuvrons également afin d'améliorer la quantité et la qualité des données disponibles pour nos rapports afin de pouvoir présenter plus en détail nos résultats et l'impact de nos actions.